

# COVID 19 - Plan de protection CinéKid

## 1. CADRE GENERAL

### 1.1 Références

Les règles générales dictées par le Conseil fédéral et l'OFSP, affichées dans de nombreux endroits du bâtiment sont à appliquer (y compris les ascenseurs, wc, salle de photocopies). Les règles édictées selon l'arrêté du Conseil d'Etat de la république et canton de Genève et les règles en vigueur affichées dans le collège sont à appliquer par analogie.

En raison de la particularité de la pandémie Covid19, les normes sanitaires peuvent varier en cours d'année académique. Ainsi, tout changement de normes sanitaires pourra impliquer des modifications organisationnelles pour les activités de la fondation.

### 1.2 Normes de base

Afin de réduire la transmission du virus dans la population suisse, le Conseil fédéral et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le Conseil d'Etat de la république et canton de Genève ont émis des règles d'hygiène et de conduite, en particulier :

- Garder ses distances
- Dès 12 ans, porter un masque en cas d'obligation (la plupart des espaces intérieurs) ou quand on ne peut pas garder la distance
- Se laver soigneusement et régulièrement les mains
- Ne pas se serrer la main
- Aérer plusieurs fois par jour
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude
- Rester à la maison en cas de symptômes, se faire tester
- Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné
- Se faire tester régulièrement, même sans symptômes

### 1.3 Obligations des spectateurs

Dès 16 ans, l'accès à CinéKid est limité aux personnes disposant d'un certificat Covid 2G (vacciné ou guéri), accompagné d'une pièce d'identité. Elles doivent porter un masque en tout temps, même si la distance sociale est respectée. Les personnes de 12 à 15 ans sont dispensées du certificat Covid mais doivent porter un masque.